

A

(N^o 228.)

Chambre des Représentans.

SÉANCE DU 8 MAI 1837.

AAAAA

*RAPPORT fait par M. ISIDORE FALLON, au nom de la commission
des Naturalisations, sur la pétition du sieur Delsart.*

GRANDE NATURALISATION.

Le sieur Joseph Delsart, maître de la poste aux chevaux à Ostende, demande la grande naturalisation.

Il est né à Valenciennes (France), le 10 brumaire, an XIII; il est venu habiter la Belgique en 1825 et s'est marié à Bruxelles, avec une belge, le 5 août 1830; il a deux enfans de ce mariage.

En 1829 il est allé s'établir à Ostende où il occupe une maison dont il a fait l'acquisition.

Les renseignemens obtenus indiquent que sa conduite privée et politique est exempte de reproche, et qu'il jouit de la considération publique.

Il invoque spécialement, pour titre à l'obtention de la grande naturalisation, la circonstance que, par arrêté royal en date du 25 avril 1835, il a été nommé maître de la poste aux chevaux à Ostende, en exécution de quelle nomination il a prêté le serment prescrit par le décret du Congrès du 20 juillet 1831.

La Chambre aura à apprécier si ces faits constituent le service éminent rendu à l'État que la loi exige comme condition à l'obtention de la grande naturalisation.

Le Président rapporteur,

FALLON, ISID.
